



les francas

L'éducation en mouvement !

Projet Pédagogique

ALSH

Cocci'Malins

Année 2026



SOMMAIRE

I. CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS ÉDUCATIF	Pages 4 à 8
🌀 A. L'Organisateur	Page 4
🌀 B. La Situation Initiale	Page 5
🌀 C. Le Responsable du Centre de Loisirs Éducatif	Page 8
II. INTENTIONS ÉDUCATIVES, OBJECTIFS & ACTIONS PÉDAGOGIQUES	Pages 8 à 12
🌀 A. Les Intentions Éducatives	Page 8
🌀 B. Les Objectifs Pédagogiques	Page 11
🌀 C. Les Actions Pédagogiques & le Programme d'Animation.....	Page 12
III. LES MOYENS	Pages 13 à 14
🌀 A. Les Moyens Humains	Page 13
🌀 B. Les Moyens Financiers	Page 14
IV. PROJET DE FONCTIONNEMENT	Pages 15 à 17
🌀 A. La Structuration du Temps & du Groupe	Page 15
🌀 B. La Structuration des Espaces	Page 17
V. ÉVALUATION DU PROJET	Pages 18 à 20
🌀 A. Les Critères et les Indicateurs	Page 18
🌀 B. Les Modalités d'Évaluation	Page 19

Informations générales du centre de loisirs

Ce tableau présente les informations administratives et organisationnelles essentielles concernant le centre de loisirs, permettant d'identifier clairement sa structure, son fonctionnement et ses périodes d'ouverture.

Élément	Informations
Nom du centre de loisirs	ALSH Cocci'Malins
Organisateur	Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas
Coordonnées du centre de loisirs	3/5ans: 193 chemin de l'école Maternelle, St-Hilaire-de-Brethmas 6/13ans: 178 rue Andre Schenk, St-Hilaire-de-Brethmas 06.15.16.47.16
Public accueilli	3/13ans
Dates / périodes d'ouverture	Tous les mercredis périscolaires Vacances de la Toussaint, d'Hiver, de Printemps & les six premières semaines des vacances d'été.
Numéro de récépissé de déclaration	0300520CL000224

I-LE CONTEXTE DU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF

A-L'ORGANISATEUR

La Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas, organisatrice du projet éducatif, affirme sa volonté de placer l'enfant et le jeune au cœur de son action éducative. À travers ce type d'initiative, la commune cherche à contribuer à la formation du citoyen de demain, en lui offrant des expériences collectives qui favorisent le respect, la coopération et le sens du vivre-ensemble. Le projet vise aussi à accompagner le développement global de l'enfant en stimulant son imagination et sa créativité, tout en l'aidant à gagner en autonomie grâce à des activités où il peut prendre des initiatives et s'impliquer activement. En proposant ces actions sur le territoire communal, la mairie souhaite renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté locale et offrir un cadre d'accueil ouvert et inclusif. Elle entend également partager les enjeux éducatifs avec les familles et les différents acteurs, afin de construire une cohérence éducative forte et durable. Enfin, ce projet s'inscrit dans une volonté de faire évoluer les pratiques et cadres éducatifs, en expérimentant de nouvelles approches pédagogiques, tout en encourageant l'engagement citoyen à travers des expériences collectives qui éveillent la responsabilité et l'ouverture sur le monde.

Un centre de loisirs éducatif (souvent appelé ALSH – Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est une structure qui accueille les enfants et les jeunes en dehors du temps scolaire (mercredis, vacances scolaires, parfois après l'école). Contrairement à une simple garderie, il a une vocation éducative :

- Il propose des activités variées (artistiques, sportives, culturelles, scientifiques, environnementales, citoyennes...) qui visent à contribuer au développement global de l'enfant.
- C'est un lieu de socialisation où les enfants vivent des expériences collectives différentes de celles de l'école et de la famille.
- Les équipes d'animation construisent un projet pédagogique en lien avec un projet éducatif défini par la collectivité.
- Il met l'accent sur des valeurs éducatives telles que celles portées par les FRANCAS, à savoir:
 - Humanisme : reconnaissance de la personne dans sa singularité, tout en valorisant sa dimension sociale. L'enfant est considéré comme un individu capable d'apprendre, de réfléchir, d'agir, et mérite respect et dignité.
 - Liberté : permettre aux enfants et aux jeunes de s'exprimer, de prendre des initiatives, de développer leur autonomie, tout en respectant leur environnement et les autres.
 - Égalité : veiller à ce que tous les enfants, quels que soient leur origine, leur milieu, leurs capacités, aient les mêmes chances d'accès aux loisirs, à l'apprentissage, aux activités éducatives.
 - Solidarité : encourager l'entraide, le partage, la coopération, la participation collective.

- Laïcité : agir dans un cadre indépendant de toute influence religieuse ou confessionnelle, garantir le respect mutuel, la tolérance, et favoriser la compréhension de l'autre au-delà des croyances.
- Paix : promouvoir le dialogue, la résolution non violente des conflits, la bienveillance, le respect mutuel, l'acceptation de la diversité.

Élément	Informations
Nom de l'organisateur	Mairie de Saint-Hilaire-de-Brethmas
Adresse	1 chemin du stade, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas
Coordonnées	04.66.61.33.59

B-LA SITUATION INITIALE

Le centre de loisirs de Saint-Hilaire-de-Brethmas est géré dans le cadre d'une convention de gestion entre la commune et Alès Agglomération. Il s'inscrit également dans un partenariat avec les FRANCAS du Gard, portant notamment sur la continuité éducative et l'accompagnement au recrutement. Cette organisation partenariale permet de garantir une cohérence éducative forte et de bénéficier de l'expertise des Francas dans l'accompagnement des enfants et des jeunes. Sur le **temps périscolaire**, le centre s'inscrit dans le **Projet Éducatif Territorial (PEDT)**, qui définit les orientations éducatives communes à l'ensemble des acteurs locaux (école, associations, collectivités). Le PEDT vise à assurer une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, en favorisant l'accès à des activités culturelles, sportives et citoyennes de qualité. Sur le **temps extrascolaire** (mercredis, vacances), le centre s'appuie sur le **Projet Éducatif (PE) de la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas**, qui fixe les grandes valeurs et priorités éducatives municipales. Ces orientations locales servent de cadre de référence aux équipes d'animation pour proposer des activités adaptées aux besoins des enfants, tout en respectant les valeurs de la collectivité et celles portées par les Francas.

La commune de **Saint-Hilaire-de-Brethmas** est située dans le sud de la France, à l'est de la région Occitanie, dans le département du Gard (30). Elle fait partie de la **Communauté de communes d'Alès Agglomération**. La population de la commune connaît une croissance régulière depuis plusieurs décennies, passant de 1 271 habitants en 1936 à **4 600 habitants en 2023**.

Sur le plan démographique, **651 familles** avec enfants résident sur la commune : 313 familles ont un seul enfant, 279 familles en ont deux, 54 familles en ont trois, et 5 familles ont quatre enfants ou plus (données 2021). Actuellement, **381 enfants sont scolarisés** sur le territoire communal.

Projet pédagogique ALSH Cocci'Malins Mars>Avril 2026

Saint-Hilaire-de-Brethmas bénéficie d'un cadre de vie agréable, alliant le charme d'un environnement rural à la proximité de la ville d'Alès. Cette situation géographique permet aux enfants d'évoluer dans un milieu naturel propice à la découverte et à l'épanouissement, tout en ayant accès aux infrastructures urbaines nécessaires.

Capacité d'accueil maximale :

Tranche d'âge	3/6 ans	6/13 ans
Mercredis	16 places	24 places
Vacances Hiver	24 places	48 places
Vacances Printemps	24 places	48 places
Vacances Été	24 places	48 places
Vacances Toussaint	24 places	48 places

Locaux et lieux d'affectation :

Tranche d'âge	Lieu d'affectation	Locaux
3-5 ans	193 chemin de l'École Maternelle, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas	Un grand réfectoire - une salle d'activité - une salle de repos/infirmierie - un espace extérieur
6-13 ans	178 rue André Schenk, 30560 Saint-Hilaire-de-Brethmas	Un grand réfectoire - une salle d'activité - une salle de motricité - un espace extérieur - un bureau

L'accueil des familles se fait de 8h00 à 9h30 le matin et de 16h30 à 18h00 le soir, ce qui signifie que l'ALSH est ouvert de 8h00 à 18h00.

Les taux d'encadrement :

Lieu	3/5 ans	6/13 ans
Sur la terre ferme	1 animateur / 8 enfants	1 animateur / 12 enfants
Dans l'eau	1 animateur / 5 enfants	1 animateur / 8 enfants

Afin d'assurer l'encadrement des enfants, nous respectons le cadre réglementaire avec au minimum 50% d'agents diplômés (BAFA, BAFD, CPJEPS, CAP Petite Enfance...). À cela s'ajoutent les stagiaires (30% maximum) et le personnel non diplômé (20%). Durant les temps d'accueil, l'équipe est composée du personnel périscolaire communal ainsi que des saisonniers(-ères). Les stagiaires sont accompagnés par le reste de l'équipe pédagogique, avec un suivi d'évaluation régulier effectué par la direction. Plusieurs réunions sont planifiées afin de répondre au mieux aux besoins des enfants et de leur proposer des activités de qualité dans un cadre sécuritaire. Le nombre d'animateurs varie selon les périodes périscolaires ou extrascolaires, en fonction du nombre d'enfants présents sur la structure.

Pour les activités physiques et sportives proposées à l'ALSH, l'encadrement est assuré par un intervenant extérieur diplômé. Ce professionnel qualifié garantit la sécurité des enfants tout en proposant des activités adaptées à leur âge et à leurs capacités, favorisant ainsi le développement de leur motricité, de leur coordination et de leur esprit d'équipe.

Cette organisation permet de garantir un accueil de qualité, sécurisant et bienveillant, favorisant l'épanouissement de chaque enfant dans un cadre collectif structurant.

C-LE RESPONSIBLE DU CENTRE DE LOISIRS EDUCATIF

C1-L'organisateur

En tant que directrice de l'ALSH, je collabore avec l'organisateur du projet par l'intermédiaire de la coordinatrice du service Éducation, Enfance et Jeunesse, en lien avec l'élue à la jeunesse. Cette organisation favorise une coordination efficace des actions et assure la cohérence des activités avec le projet éducatif de la commune et les orientations pédagogiques.

C2-Les conceptions éducatives du responsable du centre de loisirs éducatif

En tant que **directrice de l'ALSH**, mes valeurs éducatives s'inscrivent dans une logique de **cohérence et de complémentarité** avec celles portées par les Francas et la commune de Saint-Hilaire-de-Brethmas. Je privilégie avant tout **le respect de la singularité de chaque enfant**, en favorisant son épanouissement, sa créativité et son autonomie, tout en veillant à son intégration harmonieuse dans le groupe.

Je m'appuie sur les principes des Francas, tels que **l'humanisme, la solidarité, l'égalité et la laïcité**, pour proposer des activités inclusives et ouvertes à tous, et je veille à ce que chaque enfant puisse **s'exprimer, participer et s'engager** dans des projets collectifs.

En cohérence avec les valeurs éducatives de la commune, je mets également l'accent sur **la formation du citoyen**, en développant chez les enfants le sens des responsabilités, le respect des autres et l'engagement dans des actions collectives. Mon objectif est de créer un cadre éducatif stimulant et sécurisant, où les enfants peuvent **grandir, apprendre et s'épanouir pleinement**, en harmonie avec les projets pédagogiques de la collectivité et les orientations des Francas.

II-INTENTION EDUCATIVES, OBJECTIFS ET ACTIONS PEDAGOGIQUES

A-LES INTENTIONS EDUCATIVES

1. Mission d'Accueil

L'ALSH accueille les **enfants, les familles et les partenaires éducatifs** dans un environnement sécurisé, bienveillant et stimulant. L'accueil vise à instaurer une **relation de confiance**, à répondre aux besoins des enfants et à favoriser l'intégration et la participation de chaque famille dans la vie de la structure.

2. Mission d'Information

L'information est diffusée auprès des **enfants, des familles, des équipes pédagogiques et des habitants du territoire** via différents supports : réunions d'information, affichages, site internet de la commune, notre page Facebook. L'objectif est de garantir une **communication claire, accessible et régulière** sur le fonctionnement de l'ALSH, les activités proposées, les projets pédagogiques et les événements locaux.

3. Mission d'Orientation

L'ALSH se positionne comme un **espace pivot de l'action éducative locale**, en lien étroit avec les écoles, les associations et les services municipaux. Il sert de **catalyseur de participation et d'engagement**, en accompagnant les enfants et leurs familles dans leurs choix d'activités, en orientant vers des projets éducatifs et culturels et en favorisant la découverte de nouvelles compétences et centres d'intérêt.

4. Mission de Participation

L'ALSH encourage la **participation active des enfants, des familles et des équipes pédagogiques**. Les espaces de participation sont organisés pour que chacun puisse **exprimer ses idées et s'impliquer dans des projets collectifs**. Cette démarche vise à créer un **cadre inclusif et collaboratif**, où chacun peut **exprimer ses idées, prendre des responsabilités et contribuer à la vie éducative et sociale de la commune**.

Afin de recenser les envies et les besoins des enfants, le « **chocolat des enfants** » est instauré une fois par période. Ce **temps d'échange se déroule en petits groupes, accompagnés d'un animateur**. Il permet de créer un moment convivial et bienveillant, propice à la parole et à l'expression de chacun, afin que tous les enfants puissent être écoutés et faire partager leurs envies/idées de projets.

5. Mission d'Activité

L'ALSH constitue un **espace de jeu, de découvertes et de parcours éducatifs et culturels**. Les activités sont conçues pour être **ludiques, créatives et pédagogiquement actives**, permettant aux enfants de développer leurs compétences sociales, intellectuelles, motrices et artistiques. Le centre favorise également les activités collectives, les projets thématiques et les sorties éducatives pour enrichir l'expérience des enfants.

6. Démarche Écocentre de Loisirs – Objectifs sur 3 ans

L'ALSH s'engage dans une démarche **Écocentre de Loisirs**, visant à sensibiliser les enfants, les familles et les équipes aux enjeux environnementaux et à promouvoir des pratiques durables. Les objectifs principaux pour les trois prochaines années sont :

- **Impliquer les familles** dans les actions menées par le centre, pour créer une dynamique collective et partager les bonnes pratiques.
- **Valoriser la démarche anti gaspillage** auprès du public, en sensibilisant les enfants et les familles à la réduction des déchets et à l'impact de leurs comportements.
- **Informersur l'impact économique et écologique du gaspillage alimentaire**, notamment en lien avec les activités des accueils collectifs de mineurs (ACM).

Projet pédagogique ALSH Cocci'Malins Mars>Avril 2026

- **Promouvoir l'éducation au goût** à travers des ateliers et des activités ludiques permettant aux enfants de découvrir et apprécier différents aliments, tout en réfléchissant à la juste consommation.
- **Intégrer le Plan Alimentaire Territorial (PAT)** dans la rédaction du Projet Éducatif, afin d'inscrire les actions du centre dans une démarche globale et cohérente avec la commune.
- **Réfléchir à l'impact financier du gaspillage alimentaire** sur le fonctionnement des ACM, en sensibilisant les enfants et les familles aux enjeux économiques de leurs choix.
- **Associer la restauration scolaire** à la démarche, pour créer une continuité éducative entre les temps d'accueil périscolaires, extrascolaires et scolaires.

Créer du lien avec les structures locales engagées dans la même démarche, afin de mutualiser les moyens, partager les ressources et renforcer l'impact des actions éducatives et environnementales

B-LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



C-LES ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PROGRAMME D'ANIMATION

Objectifs pédagogiques	Actions pédagogiques/Programme d'animation
Développer sa capacité à coopérer et faire équipe	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre à jouer ensemble plutôt que les uns contre les autres • Participer à des activités nécessitant entraide et coordination • Comprendre l'importance de chacun dans la réussite collective <p><u>Les animations : jeux collectifs à but commun, jeux de coopération, Escape game sportif, Initiation au Basket Ball, Flag Rugby, Sortie à l'accrobranche.</u></p>
Favoriser la communication	<ul style="list-style-type: none"> • Exprimer ses idées, ses besoins et ses émotions • Écouter les autres et respecter les consignes • Utiliser la communication pour résoudre des situations ou s'organiser <p><u>Les animations : Débats sur le thème du sport et du handicap, création de supports écrits pour les règles des jeux collectifs, décorer et utiliser la salle de répit, Murder Party.</u></p>
Favoriser l'entraide et développer la solidarité	<ul style="list-style-type: none"> • Aider un camarade en difficulté : Jeux à caractères sportifs, avec pour but de sauver son équipe. • Encourager les autres et valoriser les efforts de chacun • Accepter les différences et adapter son comportement <p><u>Les animations : Paralympiades, Oplympiades, Sortie Randonnée.</u></p>
Renforcer les compétences sociales	<ul style="list-style-type: none"> • Aller vers les autres et créer du lien • Participer activement à la vie de groupe : Création & mise en place des fiches métiers. • Respecter les règles communes : Pictogrammes & règles de vie <p><u>Les animations : Création & mise en place des fiches métiers de l'ALSH, pictogrammes & règles de vie, Sortie au Bar à jeux.</u></p>
Mobiliser et valoriser nos actions auprès des familles	<ul style="list-style-type: none"> • Diffusion du film réalisé lors des vacances précédentes « La guerre des youtubers » , moment parents/enfants/professionnels convivial autour d'un mini buffet préparé par les enfants.

Les activités physiques et sportives proposées ont pour objectif de favoriser l'épanouissement, le développement des capacités motrices et le bien-être des enfants. Elles s'inscrivent dans une démarche éducative visant l'évolution de chacun, à travers la découverte, l'apprentissage et le plaisir de la pratique sportive. Ces temps de sport sont menés en lien avec des éducateurs sportifs, dont l'expertise permet de proposer des séances adaptées à l'âge, aux capacités et aux besoins des enfants. Ce partenariat garantit un encadrement de qualité, favorisant la progression, le respect des règles, l'esprit d'équipe et les valeurs du sport.

Ces actions concrètes permettent à chaque enfant de s'épanouir, de découvrir l'autre, de développer son autonomie et de s'engager dans des projets collectifs valorisants et inclusifs, tout en favorisant le vivre-ensemble et la coopération. La directrice accompagne les animateurs en lien avec les différents partenaires, organise des temps de réunion de préparation avant chaque période d'activités, tant pour les mercredis que pour les vacances scolaires. Durant les périodes de vacances, des réunions complémentaires sont également mises en place les lundis soir afin d'approfondir la préparation et l'ajustement des actions. Elle veille enfin à réévaluer régulièrement les actions et le programme d'activités en fonction des envies et des propositions des enfants.

Les objectifs pédagogiques sont coconstruits avec les animateurs lors des réunions de préparation menées par la directrice du centre. Une dizaine d'objectifs sont initialement proposés aux agents. À travers différents temps de réunion et d'échanges, cinq objectifs sont retenus, puis modifiés, approfondis et ajustés en fonction des envies, des attentes et de l'expérience de l'équipe d'animation. La trame du Projet pédagogique est relue et modifiée si besoin.

À chaque période, les objectifs pédagogiques ainsi qu'une trame du programme d'animation sont diffusés par mailing aux familles participantes. Le projet pédagogique est également consultable sur le site de la mairie et mis à disposition des familles à l'accueil de l'ALSH, afin de garantir une information accessible et transparente à l'ensemble des publics.

III-LES MOYENS

A-LES MOYENS HUMAINS

Nombre	Rôle	Diplôme
1	Directrice de Structure	BAFD
1	Référent animateur	STG BPJEPS
3	Animateur communal	BAFA – CAP AEPE
4	Animateur saisonniers	BAFA/BAC PRO ANIMATION/ CAP AEPE/DUT
3	Animateur stagiaire	STG BAFA – STG 1ERE BAC PRO ANIM
1	Animateur stagiaire	NON DIPLOME
4	Agent d'entretien/restauration	BAFA, CAP Petite Enfance, HACCP

Le rôle de formatrice est assuré par la directrice, qui supervise le suivi des stages avec des objectifs précis. Plusieurs points sont définis afin d'orienter les axes à approfondir pour chaque stagiaire, selon leur profil et leur formation.

Les animateurs présents jouent un rôle d'exemplarité auprès des stagiaires. Leur formation se poursuit tout au long de l'année, notamment lors du repérage et du suivi des difficultés rencontrées. Par exemple, des réunions avec la formatrice peuvent être organisées pour aborder des thématiques telles que :

- Les déplacements à pied ou en car
- Le matériel indispensable lors des sorties
- La baignade en ACM

Les pauses des animateurs sont organisées selon la réglementation un minimum de 20 minutes toutes les 6H, les pauses sont prise entre 13H & 14H30, un roulement est mis en place sur une durée de 30minutes minimum & une pause 15minutes peut être prises avant le goûter de façon à tourner pour que les groupes d'enfants continue à être en sécurité durant ce temps.

B-LES MOYENS FINANCIERS

Le budget est un budget annuel, établi en fonction des participations financières de différentes parties prenantes : la commune, Alès Agglomération, la CAF, la CTG, ainsi que la participation des familles. Les activités proposées sont planifiées et définies en fonction de ce budget annuel, afin d'assurer leur faisabilité et leur qualité tout en respectant les ressources disponibles.

Sur la période de mars - avril, le budget sera utilisé pour financer :

- Sortie à l'accrobranche
- Sortie au bar à jeux l'Odyssey
- Création d'un gouter/apéro pour les familles

C-LES MOYENS MATERIELS

Les moyens matériels sont :

- Les minibus, utilisés pour les déplacements collectifs lors des sorties et excursions.
- Un bus mutualisé avec l'ALSH de Mejanne le Clap

Par ailleurs, aucun déplacement en minibus ne nécessitera la mise en place d'une pause obligatoire pour cause de fatigabilité, puisque la durée de ces trajets ne dépassera pas 45 minutes.

IV-PROJET DE FONCTIONNEMENT

A-LA STRUCTURATION DU TEMPS ET DU GROUPE

Cette organisation quotidienne vise à offrir un cadre rassurant, équilibré et éducatif pour les enfants accueillis au sein de l'ALSH. Elle permet de rythmer la journée par des temps calmes et dynamiques, favorisant à la fois l'autonomie, la socialisation et le bien-être des enfants.

Temps de la journée	Objectifs et attitudes de l'équipe d'animation	Déroulement et organisation
Accueil du matin 8h00 – 9h45	<ul style="list-style-type: none"> - Être ponctuel et disponible - Accueillir enfants et familles avec sourire - Échanger avec les parents - Mettre en place des petits ateliers libres - Favoriser la socialisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil échelonné - Appel des groupes - Présentation du programme du jour - Passage aux toilettes
Activités / Temps libres 10h00 – 11h30	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en sécurité les enfants - Être à l'écoute - Adapter selon météo, âge, envie - Favoriser autonomie et coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - Activités au choix selon âge - Encadrement par animateurs - Rangement collectif - Passage aux toilettes
Repas 12h00 – 13h15	<ul style="list-style-type: none"> - Partager un moment convivial - Favoriser autonomie (service, découpe) - Encourager à goûter - Être attentif aux besoins - Sensibiliser au gaspillage 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place par petits groupes - Repas en groupes mixtes - Débarrassage participatif - Bilan de la matinée
Temps calme 13h30 – 14h30 Sieste (3/5ans) 13h15/15h30	<ul style="list-style-type: none"> - Permettre un vrai repos - Créer un climat apaisé - Proposer lectures, histoires, jeux calmes etc.. - Respecter le rythme de chacun 	<ul style="list-style-type: none"> - Sieste libre selon besoin - Activités calmes pour les plus grands (diversifiées pour les rendre plus ludique)

Goûter 16h00 – 16h30	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir un moment convivial - Favoriser autonomie (service, rangement) - Échanger sur la journée 	<ul style="list-style-type: none"> - Goûter collectif - Discussions et partages - Nettoyage participatif
Départ des enfants 16h30 – 18h00	<ul style="list-style-type: none"> - Accueillir les parents - Faire un bilan avec les enfants - Vérifier les autorisations et affaires - Faire un retour aux familles 	<ul style="list-style-type: none"> - Petits ateliers autonomes - Pointage des présences - Retour d'informations aux parents
Fermeture du centre 18h00	<ul style="list-style-type: none"> - Ranger et sécuriser les locaux - Préparer le matériel et listes pour le lendemain - Compléter le cahier de transmission 	<ul style="list-style-type: none"> - Vérification du rangement - Préparation logistique pour le lendemain

Lors de l'inscription des enfants à l'ALSH, les familles remplissent une fiche comportant l'ensemble des renseignements concernant l'enfant, avec un paragraphe spécifique consacré au handicap (MDPH, AEEH, PAI, problèmes de santé, etc.). Chaque situation est examinée attentivement, et la direction prend contact avec les familles afin de recueillir un maximum d'informations.

En cas de notification MDPH ou AEEH, les familles sont orientées vers notre partenaire Relais Loisirs Handicap 30, afin de favoriser un échange entre familles, professionnels et enfants et de garantir un accueil personnalisé. Cela peut inclure des solutions adaptées comme l'accueil sur demi-journées ou l'alternance d'une journée sur deux.

À l'issue de chaque période d'accueil, un point d'information est réalisé par un animateur et la direction. Ce suivi permet d'évaluer la pertinence et la qualité de l'accueil, et d'ajuster les dispositifs pour les périodes suivantes

B-LA STRUCTURATION DES ESPACES

Type d'espace	Localisation	Aménagement	Utilisation
Salle principale / salle d'activité	Intérieur	Divisée en petits coins : coins calmes, coins de jeux libres, table d'activité manuelle, tapis au sol	Jeux libres, activités créatives, temps calmes, interactions entre enfants
Salle de répit / Salle de sieste/ Infirmierie	Intérieur	Canapé, coussins, couvertures, fidgets	Gestion des conflits, retour au calme, relaxation, régulation émotionnelle, repos, soins.
Espace collectif	Préau	Espace dégagé	Activités collectives, jeux de groupe, ateliers dirigés par les animateurs
Espace extérieur	Cour/Jardin	Cerceaux, ballons, cordes à sauter, autres matériels de jeux libres	Jeux libres, activités sportives, grands jeux collectifs
City/Parc	A proximité	Terrain de sport, espace vert	Jeux sportifs, grands jeux, sorties en plein air, activités collectives plus larges

V-EVALUATION DU PROJET

A-LES CRITERES ET LES INDICATEURS

Objectif pédagogique	Action pédagogique	Critères	Indicateurs	Résultat
Développer sa capacité à coopérer et faire équipe	Espace game sportif	-Participation active -Coopération / esprit d'équipe -Compréhension des consignes	- Nombre d'enfants impliqués dans les épreuves -Capacité à résoudre les énigmes en groupe -Observation de l'entraide entre participants	
Développer sa capacité à coopérer et faire équipe	Initiation au BasketBall	-Acquisition de compétences motrices -Respect des règles	-Réalisation de gestes techniques (dribble, tir, passe) -Compréhension des règles de base	
Favoriser l'entraide et développer la solidarité	Paralympiades	-Sensibilisation au handicap -Empathie et respect -Participation -Compréhension des adaptations	-Engagement dans les activités adaptées -Réactions et comportements face aux situations de handicap -Capacité à expliquer les difficultés rencontrées -Évolution du regard sur le handicap	
Développer sa capacité à coopérer et faire équipe	Flag Rugby	-Esprit d'équipe	- Participation collective aux actions de jeu -Respect du non-contact (règles du flag)	

		-Respect des règles et des autres -Engagement physique -Stratégie de jeu	-Capacité à coopérer pour marquer -Mise en place de stratégies simples	
Mobiliser et valoriser nos actions auprès des familles	Diffusion du film	-Valorisation du travail réalisé -Participation des familles	-Nombre de familles présentes ou retours reçus -Fierté exprimée par les enfants -Qualité du court métrage (cohérence, message) -Échanges entre familles et enfants après diffusion	

B-LES MODALITES D'ÉVALUATION

Différents bilans sont réalisés tout au long de l'année au sein de l'ALSH afin de suivre la qualité des actions, évaluer l'atteinte des objectifs et rédiger les rapports d'activités annuels.

➤ **Rapports qualitatifs et quantitatifs annuels des vacances scolaires**

Ce bilan offre une vue d'ensemble sur la fréquentation de l'ALSH, permettant de quantifier l'absentéisme et d'observer la mixité présente parmi les enfants. Il permet également d'analyser les projets et activités menés, afin de déterminer si les objectifs pédagogiques ont été atteints. L'objectif est d'évaluer le contenu des actions, de repérer les problématiques rencontrées et de mieux anticiper les projets futurs pour optimiser la qualité des activités.

➤ **Bilan des sorties et interventions extérieures**

Pour chaque sortie ou prestation extérieure, une évaluation est réalisée afin de mesurer l'objectivité, la cohérence et la qualité des activités proposées. Ce suivi permet de vérifier que les objectifs éducatifs sont respectés et que les enfants bénéficient d'une expérience enrichissante.

➤ **Bilan des animateurs**

Après chaque période, un questionnaire anonyme est proposé aux animateurs présents sur le terrain. Cela permet d'évaluer leur vécu et ressenti concernant le travail d'équipe, l'organisation, la mise en œuvre des projets et l'utilisation des locaux. Ces retours contribuent à améliorer la coordination et la qualité pédagogique de l'équipe.

➤ **Bilan avec les enfants et les familles**

- **Avec les enfants** : lors des journées d'accueil, le temps du goûter est dédié à un échange avec les enfants. Ils peuvent exprimer leurs ressentis, avis et envies concernant les activités vécues.
- **Avec les familles** : un échange quotidien est assuré par la personne en charge de la fermeture, afin de présenter les activités réalisées et recueillir les impressions des parents. De plus, des réunions annuelles avec les familles sont organisées pour partager les bilans, connaître leurs attentes et les impliquer davantage dans les projets de l'ALSH.